

OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

Présentation succincte des SCIC citées dans le guide

LA STRUCTURE

Pôle nautique

Notre Dame des Monts (85)

• La Genèse du projet de SCIC

Il y a dix ans le club lançait une démarche DLA pour se projeter dans le futur, à la faveur notamment de la création du statut SCIC. La position des collectivités publiques à l'époque n'était pas favorable (il faut rester associatif) ; A la suite d'un changement de président, et faute de candidat pour sa succession au regard des responsabilités importantes de gestion, tous les acteurs ont repris la conduite de changement du support juridique et organisationnel.

L'association s'est transformée en SCIC au 1^{er} janvier 2017, de part la volonté de coopération des professionnel et par le souhait de ne pas municipaliser, la structure.

Deux accompagnements successifs du DLA (dont un par l'URSCOP) ont permis de disposer des informations techniques et d'une méthodologie de travail, étalée dans le temps pour le passage en SCIC.

Il a fallu longuement expliciter le changement de statut et ses implications, notamment en matière d'assujettissement à la TVA.

• L'organisation de la SCIC

Mobilisant les catégories d'associés constituées des bénévoles, des salariés, de la commune et des fournisseurs (non actifs à ce jour) la SCIC a adopté la forme de SAS, gouvernée par un conseil qui se réunit trimestriellement et qui regroupe 2 représentants de chaque collège (les personnes impliquées référentes, anciennement bénévoles / les salariés / les institutionnels (la commune à ce jour).

La SCIC fédère 43 associés dont une dizaine sont salariés en CDI (c'est une obligation statutaire que de devenir associé après 2 ans d'ancienneté).

La SCIC adhère à l'URSCOP qui réalise la révision coopérative de la structure.

• Le champ des activités

La SCIC est affiliée aux fédérations française de voile, de kayak, de char à voile, de randonnée et handisport.

Les activités in extenso :

ACTIVITÉS DU CHAMP SPORT	ACTIVITÉS CONNEXES / COMPLÉMENTAIRE
Encadrement d'activité / compétition/ loisirs	Gestion équipement / tourisme / santé
Apprentissage des activités nautiques	
Organisation et participa- tion aux compétitions	
Ecole de voile pour les scolaires	

• Les aspects budgétaires et de gestion

Le capital de 10 200 € a été constitué rapidement avec des parts sociales d'un montant de 100 € pour un usager, 5000 € pour la collectivité territoriale et 800 € pour un salarié.

Le dernier chiffre d'affaire est d'environ 400 000 € et fait apparaître un déficit du à l'impact de la TVA qui n'a pas été répercutée sur le cout des activités pour les usagers mais compensée par les fonds propres de la structure. Le modèle économique doit donc évoluer pour ne pas déstabiliser la SCIC.

Un rescrit fiscal portant sur le mécénat a été fait et a reçu une réponse négative arguant d'une gestion intéressée (rémunération des salariés/dirigeants > 3/4 du smic).

Le volume financier des échanges avec la commune se fait au travers d'une convention pluriannuelle d'objectifs correspondant à 12% des recettes et à l'occupation à titre précaire et gracieux des installations. Depuis sa transformation en SCIC, la structure n'est plus éligible aux subventions octroyées par la DDCS ou par le conseil dé-

OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

Présentation succincte des SCIC citées dans le guide

Pour ses investissements, la SCIC a accès aux prêts à taux faible du réseau des SCOP.

• Les axes de développement

Avec une concurrence économique forte, avec la présence de trois bases nautiques sur le territoire, la priorité reste la consolidation de ce nouveau modèle socio économique et notamment :

- La forme de la relation avec la collectivité territoriale
- L'organisation interne, au travers du règlement intérieur et de l'appropriation du statut de coopérateur/salarié,
- Le développement d'une vraie stratégie commerciale intégrant des forfaits annuels de multi activités, l'analyse des opportunités du territoire.

• L'utilité sociale

L'utilité sociale de la SCIC est constituée d'une meilleure collaboration interne (bénévoles et salariés) et de la possibilité de fédérer d'autres acteurs locaux du sport pour proposer une palette d'activités plus grande.

La SCIC dispose de l'agrément ESUS et vise l'accessibilité des pratiques au plus grand nombre, particulièrement par l'accueil de jeunes défavorisés.

CONTACT
Denis Berthonneau
06 17 72 33 91

 polenautique.org

OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

Présentation succincte des SCIC citées dans le guide

LA STRUCTURE

Association Sport Loisirs Jeunesse MAURIAC (15)

• La Genèse du projet de SCIC

Il s'agit d'une transformation d'association en SCIC, qui a découlé d'une réflexion des dirigeants et des salariés sur une période d'environ 3 années, rythmée par deux accompagnements du DLA.

C'est la gouvernance de l'association, jugée insatisfaisante, qui est à l'origine de la démarche.

La volonté d'y intégrer l'équipe de salariés motivés par la gestion du projet et le fort développement potentiel des activités économiques ont orienté le changement vers la SCIC.

Du fait d'accompagnements spécialisés, les acteurs ont eu un accès facile à l'ensemble des informations et démarches pour conduire le changement.

Il a fallu intégrer progressivement le passage d'une culture associative à celle d'une coopérative et tenir compte des spécificités du territoire dans les méthodes de travail, pour une transformation programmée au dernier trimestre 2018.

• L'organisation de la SCIC

Les catégories d'associés intègrent les salariés/ producteurs (10), des usagers, des collectivités territoriales (3), ainsi que des socio professionnel du territoire pour renforcer la compétence managériale dans le champ des activités économiques marchandes (présence d'une CIGALE regroupant des chefs d'entreprises locales).

Un collège est dédié au développement des projets de territoire, particulièrement en matière de tourisme mobilisant les activités sportives.

• Le champ des activités

Affiliée à la Fédération Française des Clubs omnisports, qui a modifié ses statuts pour accueillir les SCIC, l'ASLJ développe de multiples activités sportives, de loisirs jeunesse et joue un rôle structurant pour les associations du territoire.

ACTIVITÉS DU CHAMP SPORT	ACTIVITÉS CONNEXES / COMPLÉMENTAIRE
Encadrement d'activité / compétition/ loisirs	Gestion équipement / tourisme / santé
Encadrement d'activités multisports avec affiliations fédérales	Tourisme sportif
Organisation évènementiels sportifs et d'animation jeunesse	Action prévention santé seniors
Ateliers de préparation physique	Location de matériels ludiques (structures gonflables, mur d'escalade...)
Surveillance de plans d'eau	Mise a disposition d'éducateurs sportifs

• Les aspects budgétaires et de gestion

Le budget est d'environ 400 000€, comprenant des subventions pour les activités d'intérêt général.

Une démarche d'analyse et de rescrit fiscal est menée pour stabiliser le statut fiscal des différentes opérations mais également pour bénéficier de la capacité à mobiliser du mécénat sur la SCIC (résultat infructueux à ce jour).

Part sociale fixée à 50 €, pour un capital prévisionnel entre 30 K€ et 50 K€.

OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

Présentation succincte des SCIC citées dans le guide

• Les axes de développements

PISTES DE TRAVAIL	FREINS	FACILITATEURS
Tourisme sportif		Partenariat avec la commune de Mauriac, les comcom environnantes

• L'utilité sociale

Elle se traduit par la recherche d'une plus grande accessibilité aux pratiques sportives par l'application notamment d'une politique tarifaire intégrant le repère du quotient familial.

Alors que le projet était centré sur l'amélioration du fonctionnement de l'ASLJ, on s'aperçoit aujourd'hui que cette démarche intéresse de nombreux acteurs dont les collectivités publiques, renforçant l'intérêt général et collectif autour du projet de territoire.

CONTACT
Jean Claude GAUTIER, directeur
04 71 68 37 78

 www.asljmauriac.com

OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

Présentation succincte des SCIC citées dans le guide

LA STRUCTURE

Parc intercommunal d'équitation du château bleu TREMBLAY EN FRANCE (93)

• La Genèse du projet de SCIC

Il s'agit d'une transformation d'association en SCIC en 2011, suite à une réflexion du groupe de bénévoles et salariés souhaitant assoir la gouvernance sur des compétences métiers .

Il s'est agi d'adapter le support de gestion des activités qui se sont fortement développées, sans basculer dans du tout économique et maintenir l'utilité sociale d'une telle pratique en Seine St-Denis : la coopérative garantit mieux ces orientations politiques au travers de sa gouvernance.

La transformation a été accompagnée par l'URSCOP Ile de France, au cours de trois années qui ont permis une transition sans heurts. La méconnaissance par les partenaires externes, de ce nouveau statut pour entreprendre dans le sport, a été et reste la source de nombreux freins au changement.

• L'organisation de la SCIC

La SCIC est une société anonyme avec un conseil d'administration regroupant des représentants de chaque collège, et un directeur général. Les catégories d'associés regroupent :

- Les salariés/ producteurs (pas tous, 4/10)
- Les usagers pratiquants (associés obligatoires) avec un accès prioritaire aux habitants des 5 communes du territoire,
- Des collectivités territoriales (3 sont associés sur les 5 du territoire couvert)

Des collèges sont constitués et recouvrent : les salariés / les partenaires et soutiens / les usagers / les fondateurs garants de

la charte éthique / les collectivités territoriales.

• Le champ des activités

La structure s'inscrit dans le champ des activités de la convention collective des

ACTIVITÉS DU CHAMP SPORT	ACTIVITÉS CONNEXES / COMPLÉMENTAIRE
Encadrement d'activité / compétition/ loisirs	Gestion équipement / tourisme / santé
Initiation des scolaires	Formation professionnelle (2 apprentis / BPJEPS)
Enseignement et concours de saut d'obstacles	
Accueil des personnes handicapées (moteurs/ mentaux/ adultes et enfants)	

centres équestres et est affiliée à la FF d'équitation.

Le centre a fait le choix de ne pas accueillir de chevaux de propriétaires pour garder la cible des pratiquants économiquement fragiles.

• Les aspects budgétaires et de gestion

Gestion du centre sous contrat de marché public avec les communes pour des prestations de services de 6 ans, avec une tarification favorisant la pratique des habitants de l'intercommunalité.

Installations intercommunales géré par un syndicat intercommunal, souhaitant favoriser l'accueil des scolaires.

Le Capital est de 18 510 €, avec un montant de la part sociale de 30 € (obligation selon les catégories, d'un nombre différent de parts minimales)

A noter que la transformation en SCIC a fait perdre l'agrément sport et dans un contexte relationnel local d'incompréhension

OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

Présentation succincte des SCIC citées dans le guide

sion, les financements du CNDS et de la politique de la ville qui correspondaient bien aux activités du centre.

Le dernier chiffre d'affaire annuel est d'environ 1 million d'euros et la SCIC ne bénéficie pas de subvention.

· Les axes de développements

Ceux-ci passeront nécessairement par une plus grande appropriation par les acteurs locaux et institutionnels de ce qu'est une SCIC (la référence au modèle associatif reste très forte) et par une formalisation des rôles de chacun des acteurs en interne, qui vivent positivement le changement.

· L'utilité sociale

La SCIC vise à favoriser l'accessibilité aux activités équestres pour un public économiquement fragile, notamment par des actions de sensibilisation des scolaires. Si le rapport de révision coopérative réalisé par le prestataire de l'URSCOP intègre bien la question de l'utilité sociale de la SCIC, il reste nécessaire de travailler sur les indicateurs de son impact pour construire un argumentaire externe.

CONTACT
Xavier BOUGEOIS, directeur général
01 49 63 63 63

 www.parcdequitation.fr